

*Initiatives ministérielles*

commerciale du Canada a baissé de 2,6 milliards de dollars par rapport à la même période en 1990.

Certains analystes prévoient une récession double. L'Association des manufacturiers canadiens est même allée jusqu'à déclarer ce qui suit:

L'économie canadienne se dirigeait vers une récession triple, et les statistiques sur le commerce, l'emploi et les livraisons pour les mois d'octobre et de novembre laissaient entrevoir une grave baisse de production des exportations au cours du dernier trimestre de 1991.

Examinons tout cela sous l'angle humain. L'an dernier, le Canada a enregistré un nombre record de faillites. La situation de l'industrie pétrolière et gazière est catastrophique. Plus de 1 700 travailleurs risquent d'être mis à pied à l'Imperial Oil. En Ontario, des milliers d'emplois du secteur manufacturier sont disparus pour toujours. Au début de 1991, le chômage était de 9,3 p. 100; à la fin de l'année, il était de 10,3 p. 100. À l'heure actuelle, le Canada compte plus de 1,4 millions de chômeurs. Beaucoup de travailleurs ont perdu leur emploi pour toujours. Pire encore, bon nombre d'entre eux ne possèdent pas les compétences leur permettant d'être compétitifs sur le marché du travail. En effet, 40 p. 100 des Canadiens éprouvent de la difficulté à écrire et à compter.

Même ceux qui ont un emploi éprouvent des difficultés. Mardi dernier, le Conference Board du Canada rapportait que les Canadiens qui ont la chance d'occuper un emploi vivent dans la crainte de le perdre—2,2 millions de Canadiens dépendent de l'assistance sociale et un million d'enfants vivent dans la pauvreté. Deux millions de Canadiens, incluant 700 000 enfants, ont eu recours aux banques d'alimentation en 1991. Cette statistique est très révélatrice. Le Canada compte aujourd'hui plus de banques d'alimentation que de restaurants McDonald.

Comme le gouvernement fédéral réduit constamment ses paiements de transfert, les gouvernements provinciaux et municipaux, qui sont de plus en plus forcés de supporter la dette, doivent couper dans le maigre de leurs budgets pour assurer l'aide sociale nécessaire à ces 2,2 millions de Canadiens.

De plus, comme tous les Canadiens le savent, le seul moyen qu'ont les municipalités d'avoir des recettes réside dans l'impôt foncier et les subventions provinciales et fédérales ainsi que dans la prestation de services locaux. Elles ne peuvent imposer une TPS de 7 p. 100 ni une taxe de vente provinciale; elles sont à la merci des gouvernements provinciaux et fédéral. Ce sont les municipalités qui doivent assumer les frais des services d'assistance

sociale. Les responsables locaux partent du principe que tout le monde a droit au logement et à la nourriture.

Il est absolument essentiel de fournir des services d'aide sociale par le biais du Régime d'assistance publique du Canada car c'est sur ce principe que repose ce régime. Quand un Canadien devient admissible à l'assistance sociale, quand toutes les autres formes d'aide sont épuisées, le gouvernement a le droit ou plutôt l'obligation de lui prêter assistance.

Or, que fait le gouvernement au moyen de ce projet de loi? Il oblige les provinces et les municipalités à faire de plus en plus avec moins. Il y a de plus en plus de Canadiens, et non pas de moins en moins, qui sont obligés de recourir à l'assistance à cause des politiques économiques du gouvernement. Si le gouvernement force impitoyablement l'adoption du projet de loi C-32, on disposera d'encore moins d'argent pour renforcer la structure fondamentale du filet de sécurité sociale.

Il y a aussi d'autres effets secondaires au plafonnement du Régime d'assistance publique du Canada. Des centaines de municipalités canadiennes ont des projets d'infrastructure qui attendent un financement adéquat. Nos rues, nos égouts, etc. se détériorent rapidement. Que restera-t-il de nos infrastructures urbaines si nous n'agissons pas rapidement?

Le Parti libéral recommande que nous participions aux programmes cofinancés—par le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les administrations municipales—visant à améliorer et à moderniser nos infrastructures.

Le Parti libéral recommande également l'utilisation des REER pour financer l'achat d'une première maison. Cette proposition aiderait à stimuler le marché immobilier. Le retrait maximal permis serait fixé à 7 500 \$. Le coût direct de cette mesure pour les contribuables de ce pays serait totalement nul.

Une autre de nos propositions vise un programme cofinancé concernant les infrastructures, programme que j'ai déjà mentionné. Les fonds pour les projets viendraient dans la même proportion des trois niveaux de gouvernement. La part du fédéral serait de un milliard. Entre la moitié et les deux tiers des emplois créés par ces projets seraient dans les secteurs de la construction et de la fabrication, et en 90 p. 100 des matériaux qui seraient nécessaires viendraient du Canada.

Des études ont montré que le coût réel pour le gouvernement fédéral, compte tenu de l'augmentation des recettes fiscales et de la diminution des prestations d'assurance-chômage et d'assistance sociale, serait de 300 millions! Quel investissement réaliserait ainsi le gou-